



Interview du Dr François FIEROBE

Médecin de santé publique à l'ARS Grand Est

La Semaine Européenne de la Vaccination : qu'est-ce que c'est ?

La Semaine Européenne de la Vaccination représente la part européenne de la Semaine Mondiale de la Vaccination. Instaurée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2005, avec au fil des années, la participation d'un nombre sans cesse croissant de pays. En France, elle a pris une importance particulière au cours des cinq dernières années et donne à présent lieu à des actions dans toutes les régions. Elle vise à promouvoir les connaissances en matière de vaccins et l'utilisation des vaccins pour se protéger au mieux contre les maladies infectieuses.

Quels sont ses objectifs ? Le thème de cette année ?

Derrière un thème assez simple, la mise à jour pour chacun de ses vaccinations, on trouve toute une série d'objectifs : en particulier inciter les adultes, quel que soit leur âge, à faire leurs rappels pour continuer à bénéficier de la protection vaccinale, inciter les adolescents et adultes jeunes – ce qui correspond aux âges où l'on ne consulte plus guère et où l'on commence à s'écarter du calendrier vaccinal – à se rapprocher de leur médecin traitant pour faire le point à ce sujet, et, entre autres, inciter ces jeunes à recevoir une seconde dose de vaccin contre la rougeole s'ils n'ont reçu auparavant qu'une dose, et à se faire vacciner par le vaccin antiméningococcique. Tout ceci dans le but d'améliorer la couverture vaccinale globale, seule manière de lutter efficacement contre la circulation de bon nombre d'agents infectieux.

Pourquoi se faire vacciner : risque en cas de non-vaccination, quelle proportion de personnes vaccinées et non vaccinées ces dernières années ?

Les risques en cas de non-vaccination sont doubles : souffrir soi-même de maladies, parfois graves, qu'il était facile d'éviter, mais aussi transmettre ces maladies à son entourage.

Si l'on dispose de données précises pour les petits, qui sont le plus souvent parfaitement vaccinés, les couvertures vaccinales sont beaucoup moins bien connues pour les adultes. On sait cependant qu'elles sont moins bonnes et un effort particulier est nécessaire pour rappeler à ces adultes, et jeunes et moins jeunes, la nécessité de ces rappels.

Comment expliquer le rejet de la vaccination par une certaine partie de la population ?

Il s'explique essentiellement par la formidable efficacité des vaccins. Grâce à eux, des maladies ont entièrement disparu, d'autres sont devenues rarissimes. Comme on ne voit plus ces maladies, beaucoup pensent que les vaccins ne sont plus nécessaires. Mais la plupart des germes responsables de ces maladies continuent à circuler, et l'on sait très bien (comme cela a été le cas pour la diphtérie en ex-URSS dans les années quatre-vingt dix) que si l'on cesse de se vacciner, ces maladies réapparaîtront très vite.

Qui doit se faire vacciner : enfants-adultes ?

Le calendrier vaccinal, qui a été simplifié ces dernières années, donne des recommandations qui concernent aussi bien les enfants que les adultes. Le nombre de rappels nécessaires est moins important qu'il y a quelques années : il est d'autant plus dommage d'oublier ces rappels.

Quelles sont les obligations et les recommandations en vigueur ?

En matière de vaccination, il est plus question de responsabilisation que d'obligation. Car se vacciner, ce n'est pas seulement se protéger soi-même, c'est aussi casser la chaîne de transmission des agents infectieux et donc ne pas transmettre la maladie aux autres. C'est ainsi, par exemple, qu'en se vaccinant soi-même on peut protéger les bébés trop petits pour être vaccinés, et protéger également les personnes fragilisées que nous avons, parfois sans le savoir, dans notre entourage.

Quels sont les acteurs locaux de la vaccination : PMI, Mairie... Quel rôle assurent-ils ?

En matière de vaccinations, l'acteur principal et incontournable sera toujours le médecin traitant. Mais il existe en complément de nombreuses structures jouant un rôle important, comme la Protection Maternelle et Infantile, les Services Communaux d'Hygiène et de Santé, les Centres de Vaccinations Publiques, la Médecine du Travail. Ces structures ont une importance particulière dans la mesure où elles peuvent permettre de vacciner des personnes parfois exclues du système de santé classique.

Pourriez-vous nous parler un peu de votre rôle ?

En région, une équipe projet a été constituée au sein de l'Agence Régionale de Santé afin de relayer les informations nationales auprès de la population locale et des professionnels de santé.

Ces dernières années, l'Agence Régionale de Santé a mené elle-même des interventions, notamment dans le cadre des Journées Défenses et Citoyenneté : il nous semble en effet important de montrer aux opérateurs que nous sommes à leurs côtés, que nous allons nous aussi sur le terrain, et que nous mesurons pleinement les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés.